



Info Lutttes N°22

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 29 septembre 2017

infolutttes76@orange.fr

**Non à la loi travail XXL ! Retrait des ordonnances !
Pas touche aux fonctionnaires et à leur statut !**

Le 10 octobre vers une MOBILISATION PUBLIC - PRIVÉ ?

Un peu partout en France la colère monte. Après les bonnes mobilisations du 12 et du 21 septembre, la très forte mobilisation des retraités ce 28 septembre, l'appel à la grève reconductible des routiers avec la multiplication d'actions visibles dans les grandes villes et sur les zones industrielles, la constestation pourrait converger vers une importante mobilisation public - privé le 10 octobre prochain. D'ici là, on ne lâche rien !

Fonctionnaires et agents publics Tous en grève le 10 octobre !

Nos salaires sont amputés.

Sur les 7 dernières années, la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires est de 14% (ce qui représente 168€ de perte mensuelle pour un agent de catégorie C).

Le Ministre, Darmanin, annonce le gel des salaires pour fin 2017 et pour 2018.

Le prélèvement au 1er janvier de 1,7% de CSG ferait encore reculer le pouvoir d'achat.

Notre statut menacé.

Des centaines de milliers de contractuels sont bloqués dans la précarité. Les emplois aidés sont jetés dehors. Et le Ministre Darmanin parle de casser l'unité de la fonction publique en instaurant des négociations salariales différenciées. Monsieur Macron déclare : « Je suis favorable à une plus grande responsabilisation des gestionnaires sectoriels ou locaux sur leur politique salariale ». Ce serait la fin du statut national.

Nos conditions de travail dégradées.

Suppression de 120 000 fonctionnaires annoncée. Avec les mutualisations, regroupements, restructurations, fusions, et fermetures, c'est plus de travail, plus de polyvalence pour les fonctionnaires. C'est la désorganisation et le recul du service public, l'épuisement des personnels. Et maintenant la stigmatisation avec le rétablissement du jour de carence, quand ce ne sont pas les insultes visant tous les salariés (« fainéants »).

Nos retraites remises en cause.

Le gouvernement annonce qu'en 2018, le Code des Pensions Civiles et Militaires, ainsi que la CNRACL seraient

supprimés, pour aller vers une retraite par points. Ce qui veut dire des pensions bien plus basses, et, en particulier, la fin du calcul basé sur les 6 derniers mois.

ASSEZ !

En faisant grève puissamment le 10 octobre, les fonctionnaires défendent le Service Public au service de toute la population. En défendant les garanties nationales (Statut de la Fonction publique, Retraites, Salaires...), les fonctionnaires sont avec tous les salariés qui défendent un même Code du Travail pour tous et demandent le retrait des ordonnances Macron.

Le 10 octobre, tous ensemble en grève pour :

- ▶ Augmentation immédiate de 15% du point indiciaire.
- ▶ Non à l'augmentation de la CSG.
- ▶ Arrêt des suppressions de postes. Titularisation des contractuels et emplois aidés.
- ▶ Non au jour de carence.
- ▶ Pas touche à nos retraites, au Code des pensions civiles et militaires et à la CNRACL.
- ▶ Non à la retraite par point.
- ▶ Maintien du calcul des pensions sur le salaire des 6 derniers mois.
- ▶ Défense du statut de la Fonction publique.

Manifestations :

Rouen, 10h Cours Clémenceau.

Le Havre, à préciser.

Dieppe, à préciser.



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Routiers. Les syndicats sortent de la réunion de jeudi «effarés»

Ouest France le 29 septembre 2017

Les syndicats estiment n'avoir «rien obtenu de concret» ce jeudi soir, à la sortie des négociations avec la Ministre des transports et les fédérations patronales. Ils ont plutôt appris «avec stupeur, que les ordonnances venaient impacter les frais de route». Les syndicats sont sortis «effarés» jeudi soir d'une réunion avec la ministre des Transports, Elisabeth Borne, et les fédérations patronales, avec lesquelles les discussions ont été «très tendues», notamment sur l'application de la réforme du travail par ordonnances.

Les syndicats (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC) n'ont «rien obtenu de concret» et, pire, ont appris «avec stupeur que les ordonnances venaient impacter les frais de route», ce qui représente un «coup de tonnerre» pour la profession, selon Jérôme Vérité (CGT), qui s'est dit «effaré» à la sortie du ministère.

Entre 600 et 1200 euros par mois

Ces indemnités (repas, frais de découcher,...) peuvent représenter jusqu'à «1 000 euros par mois sur la fiche de paie pour un conducteur zone longue», a-t-il expliqué à l'AFP, FO évoquant de son côté entre «600 et 1 200 euros par mois» selon le type de mission.

Les ordonnances permettent la remise en cause, entreprise par entreprise, de «toutes les primes» qui jusqu'à présent étaient garanties par les conventions collectives, c'est-à-dire les frais de route, primes d'ancienneté ou encore le 13e mois dans le transport routier de voyageurs, a indiqué à l'AFP Christian Cottaz pour la CFDT.

Les syndicats ont demandé à ce que les primes soient sanctuarisées, mais «le patronat ne veut rien lâcher», selon Patrice Clos de FO.

«Très énervée», la CFDT a claqué la porte au cours de la réunion qui a duré 5 heures, décrivant des «discussions très tendues avec un patronat qui ne veut lâcher absolument rien». Une nouvelle rencontre est prévue le 4 octobre entre syndicats et fédérations patronales, qui ont quitté le ministère vers 21H00 sans commentaire.

La rencontre pourra servir à «évoquer les éléments liés à la rémunération, sur lesquels il y a des inquiétudes, sur la question de l'ancienneté notamment», a déclaré plus tard à l'AFP Jean-Marc Rivera de l'OTRE.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, la ministre a «pris acte» du fait que «de nouveaux sujets sont apparus lors de la discussion». «Ces sujets vont être expertisés, et le dialogue doit se poursuivre dans un esprit constructif et responsable», a-t-elle indiqué.

La grève pourrait se poursuivre la semaine prochaine

L'expertise devra porter sur «les frais de déplacement spécifiques aux chauffeurs routiers», précise le communiqué, qui ajoute que Mme Borne a «proposé par ailleurs que les accords d'entreprise sur les rémunérations dans le transport routier fassent l'objet d'un suivi par les observatoires de la négociation, prévus par les ordonnances, en lien avec les instances nationales de branche».

D'ici au 4 octobre, la CGT va faire «le tour des troupes» pour décider des suites à donner au mouvement reconductible qu'elle a lancé lundi avec FO, selon son représentant qui imagine «remettre un grand coup dès la semaine prochaine». FO «n'appelle pas à lever la grève» en cours, a indiqué pour sa part M. Clos.

De leur côté, CFDT et CFTC laissent planer la menace d'une grève à partir du 10 octobre.



Jeudi 28 septembre dès 6h, giratoire de la sud 3, importante mobilisation de l'intersyndicale (cgt, fo, solidaire) et de l'interpro. Une cinquantaine de camarades présents. Plusieurs milliers de tracts distribués et d'autres actions à venir !

Beau succès de la mobilisation des retraités !



Les retraités sont descendus dans la rue un peu partout en France ce jeudi 28 septembre pour s'opposer à l'augmentation de la CSG voulue par le gouvernement. En Seine-Maritime le mouvement a été bien suivi. il a rassemblé 1300 manifestants à Rouen et plus d'un millier au Havre.

10

CARRIERES
EMPLOI
CONDITIONS
DE TRAVAIL
GARANTIES
STATUTAIRE
FORMATION
PROFESSIONNELLE

OCTOBRE 2017

JOURNÉE
DE MOBILISATION
FONCTION PUBLIQUE

JOUR
DE CARENCE
PPCR
CSG

ELEVONS
LE RAPPORT
DE FORCE !

MOBILISATION GÉNÉRALE

fédération
des services
publics

la
cgt

「 FIER-E-S 」
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES



www.cgt-servicespublics.fr

facebook.com/cgt-servicespublics





**Élections
2017**

Je vote

**pour mes délégués
du 13 novembre
au 10 décembre.**

À la Macif,
c'est moi
qui choisis

et je choisis mon programme d'actions mutualiste

Prévention
#stopauxcoupsdurs

ou

Innovation
#capsurlefutur

Rendez-vous sur : jechoisis.macif.fr



Mer



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations
Printemps / Eté / Automne
2017



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

